



Ouagadougou, le 23 janvier 2025

COMMUNIQUE DE PRESSE

Un Partenariat Stratégique pour Booster le Secteur Privé : Le FSA et le CNPB unissent leurs forces pour le développement au Burkina Faso.

Dans un contexte économique dynamique, malgré des défis persistants, le Fonds de Solidarité Africain (FSA) et le Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB) ont signé ce jour un Accord-Cadre de Coopération destiné à renforcer l'accès des entreprises au Burkina Faso à des financements adaptés et à soutenir leur compétitivité dans un environnement économique en constante évolution.

Cet accord de coopération, signé par **M. Abdourahmane Diallo**, Directeur Général du FSA, et **M. Idrissa Nassa**, Président du CNPB, officialise un partenariat stratégique entre les deux institutions pour mettre en place un cadre durable d'accompagnement des entreprises. Ce partenariat vise à lever les obstacles auxquels se heurtent de nombreuses entreprises nationales, en particulier les Petites et Moyennes Entreprises (PME), pour accéder à des financements à moyen et à long terme.

Le FSA, qui a déjà mis en place des garanties à hauteur de près de **339 milliards de F CFA** pour soutenir des projets dans les secteurs clés de l'économie burkinabè, poursuit son objectif d'impulser une croissance inclusive et durable. De son côté, le CNPB, représentant principal du secteur privé burkinabè, entend renforcer ses missions de défense des intérêts des entreprises et de création d'un environnement propice aux affaires.

Un partenariat d'avenir pour l'économie burkinabè

Ce partenariat s'inscrit dans la vision partagée de soutenir le développement économique du Burkina Faso et de l'Afrique en général. A travers cette coopération,

le FSA et le CNPB visent à dynamiser le secteur privé national, en particulier les PME, et à renforcer leur rôle essentiel dans le développement économique du pays. L'objectif est de faciliter la mise en place de solutions de financement adaptées aux besoins des entreprises, de stimuler la création d'emplois et d'améliorer la compétitivité des entreprises burkinabè sur le marché régional et international.

M. Abdourahmane Diallo, Directeur Général du FSA, a souligné l'importance de ce partenariat en affirmant que : « Le Fonds de Solidarité Africain est pleinement engagé aux côtés du CNPB pour accompagner les entreprises burkinabè dans la réalisation de leurs projets et la structuration de leurs financements. Nous sommes convaincus que ce partenariat marquera un tournant décisif pour le secteur privé au Burkina Faso. »

De son côté, **M. Idrissa Nassa**, Président du CNPB, a exprimé sa satisfaction face à cette collaboration, affirmant que : « Ce partenariat renforcera non seulement la compétitivité des entreprises burkinabè, mais contribuera également à une meilleure structuration du secteur privé national. Le CNPB est honoré de pouvoir compter sur le soutien du FSA pour aider nos membres à surmonter les défis économiques actuels. »

A propos du Fonds de Solidarité Africain (FSA)

Le Fonds de Solidarité Africain (FSA) est une Institution financière panafricaine dont le siège est à Niamey, au Niger. Il est devenu opérationnel en septembre 1979 et a pour mission de contribuer au développement économique et au progrès social de ses Etats membres africains en facilitant, à travers ses différentes techniques d'intervention, l'accès aux ressources financières nécessaires à la réalisation des projets d'investissement et autres activités génératrices de revenus. Le FSA compte actuellement vingt trois (23) Etats Membres Régionaux présents dans sept (7) des huit (8) Communautés économiques régionales (CER) africaines (CAE, CEDEAO, CEEAC, CEN-SAD, COMESA, SADC et UMA).

POUR PLUS D'INFORMATIONS :

Veillez consulter le site du Fonds : www.fondsolidariteafricain.org

Suivez le FSA sur ses réseaux sociaux : Facebook – LinkedIn, Twitter et YouTube

Contact : Direction de la Coopération et de la Communication du Fonds de Solidarité Africain

Tel : + 227 20 72 26 32/33/34

E-mail : contact@fondsolidariteafricain.org

À propos du Conseil National du Patronat Burkinabè (CNPB)

Le CNPB est l'organisation faitière des employeurs du Burkina Faso Il se caractérise par son unité d'action, son attachement au dialogue social et à la concertation. Son origine nous en dit long. Créé

en 1974 (45 ans) dans un élan de solidarité nationale opérateurs économiques du secteur privé pour soutenir l'effort de guerre du gouvernement, le Conseil National des Entreprises Voltaïques (CNEV) a été officiellement constitué en association en 1976. Quelques années plus tard, le CNEV devient le CNPB.

A ce jour, le CNPB compte soixante-quatorze (74) groupements et associations professionnels dont les membres de base, au nombre de plus de 50 000 sont des grandes entreprises, des PME, des micro-entreprises et Très petites entreprises (TPE), actifs dans tous les secteurs de l'économie burkinabè. Le patronat burkinabè jouit d'une grande crédibilité vis-à-vis de l'Etat et des partenaires au développement. Il est sollicité sur toutes les questions touchant au secteur privé.

Contact : Conseil National du Patronat

Tel : + 226 25 33 03 09

E-mail : conatct@patronant.bf

